

Ça se passe
chez
Nous

RESTEZ À LA PAGE SUR CE QUI SE PASSE DANS VOTRE RÉGION.

Édition Provence - Languedoc



⋮ LE SAVIEZ-VOUS ?
⋮ Réglez votre loyer par
⋮ carte bancaire **p. 2**

⋮ GROS PLAN
⋮ SUR...
⋮ Les équipes de proximité **p. 3**



ICF HABITAT
SUD-EST MÉDITERRANÉE



PASSE L'INFO
à ton voisin !

C'est le numéro d'urgence qu'ICF Habitat Sud-Est Méditerranée met à votre disposition en dehors des heures d'ouverture des directions territoriales, les soirs, week-ends et jours fériés (prix d'un appel local).

Numéro d'urgence

04 81 68 52 45
(Prix d'un appel local)



Réglez votre loyer par carte bancaire, c'est possible !

Depuis plusieurs années, ICF Habitat Sud-Est Méditerranée donne la possibilité aux locataires qui souhaitent régler leur loyer par carte bancaire, de le faire directement en ligne, sur leur espace client. **Depuis le 1^{er} juin**, vous pouvez également effectuer le règlement avec votre carte bancaire au **bureau de votre gestionnaire d'immeubles**. *Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à le contacter !*

Un boîtier pour réduire la consommation énergétique des logements chauffés à l'électricité

À l'instar du boulier tarifaire et des actions mises en place en lien avec la hausse du prix du gaz, ICF Habitat Sud-Est Méditerranée a développé un **partenariat avec la société Voltalis** pour les logements dont le chauffage est tout électrique. En adhérant à ce dispositif, totalement gratuit et sans engagement, les locataires concernés pourront **réaliser des économies d'énergie**. La simple mise en place d'un boîtier Voltalis permet d'optimiser et de réduire la consommation des radiateurs, sans impact sur leur confort. Un déploiement est en cours dans les résidences concernées.

➔ **Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service adhérent Voltalis au 04 56 60 87 47 ou lui envoyer un e-mail à icfsem@voltalis.com.**

AUX PORTES DE l'action !

Faire son nid avec ce que l'on trouve !

Fin mars, le collectif **Les Pas Perdus** s'est installé plusieurs jours dans la résidence **Saint-Barthélémy**, à Marseille. Cette association a proposé aux habitants des ateliers en plein air, pour les initier à **l'art de la vannerie**. À l'instar des oiseaux des villes, qui font leur nid avec ce qu'ils trouvent, l'idée est de **réemployer des matériaux souvent délaissés afin de constituer des objets par assemblages et tissages**. En partant de quelque chose de la maison qui ne sert plus et qui peut être percé ou troué, les habitants ont pu confectionner des **sculptures en suspension**, en tressant des tiges d'osier et de rotin. C'est en tenant compte des couleurs et des formes de ces objets du quotidien que chacun a proposé une approche singulière pour donner ainsi naissance à des formes nouvelles.

Inscrit dans un projet global appelé *La Cité suspendue*, l'association **Les Pas Perdus** a également proposé ces ateliers dans d'autres résidences de Marseille. Tout le travail réalisé sera présenté lors de la **rentrée de l'art contemporain**.



GROS PLAN SUR LES ÉQUIPES DE PROXIMITÉ

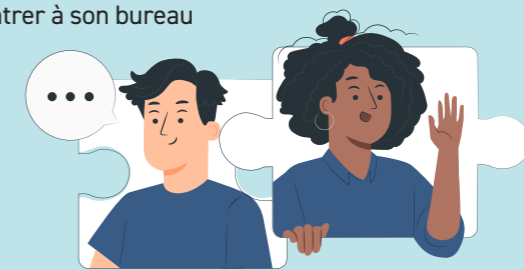


Toute une équipe aux côtés du gestionnaire d'immeubles

Au quotidien, votre gestionnaire d'immeubles est votre point de contact privilégié avec votre bailleur... mais il n'est pas seul à travailler à votre service ! Toute une équipe l'entoure et l'accompagne au rythme des différents moments de vie d'un locataire et de sa résidence.

Le **gestionnaire d'immeubles** est votre interlocuteur de proximité référent. Pour toute demande, vous pouvez le joindre directement sur son portable. En cas d'indisponibilité, un autre interlocuteur ICF Habitat prendra en compte votre appel. Vous pouvez également le rencontrer à son bureau lors des permanences (son numéro et les horaires des permanences sont affichés dans votre hall d'immeuble et au niveau de son bureau). De la signature de votre contrat de location jusqu'au préavis de départ, il intervient pour tous types de demandes : technique, gestion locative, sinistre, état et entretien de la résidence, etc. Il est parfois secondé par un **employé d'immeubles** dédié à l'entretien des espaces extérieurs et des parties communes. Dans le cas contraire, une entreprise est alors mandatée pour ces missions.

Dans les coulisses, d'autres acteurs œuvrent et apportent une expertise au gestionnaire d'immeubles selon leur domaine de compétence.



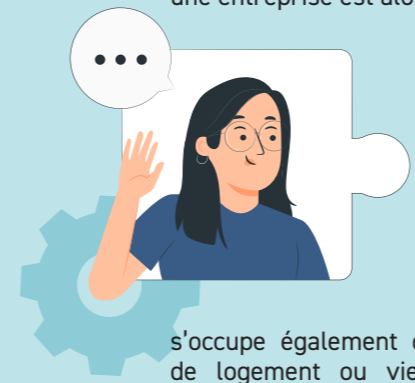
L'équipe commercialisation intervient en amont des commissions d'attribution de logements : la **chargée de commercialisation** prépare les commissions d'attribution, et le **gestionnaire d'immeubles commercialisation** présente le logement aux futurs locataires et organise la visite conseil ainsi que l'état des lieux de sortie avant les départs.

Au sein du pôle vie du bail, le **gestionnaire de clientèle** est un allié stratégique du gestionnaire d'immeubles : grâce aux indications de ce dernier, il répond à chaque réclamation écrite, gère les impayés complexes et conduit la régularisation des charges locatives avec son responsable territorial.

Au pôle technique, les **techniciens de patrimoine et qualité** appuient le gestionnaire d'immeubles respectivement sur le traitement et la résolution de problèmes techniques complexes (fondations, étanchéité, toiture...), ainsi que sur les suivis et contrôles de la bonne application des contrats par nos entreprises prestataires.



Le **responsable territorial**, quant à lui, est garant de la coordination entre les différents interlocuteurs ICF Habitat. Il intervient, au besoin, en fonction des problématiques rencontrées.



En appui au gestionnaire d'immeubles, la **conseillère sociale** intervient en cas de difficultés sociales notables, par exemple à la suite d'une perte d'emploi, d'un décès ou d'une situation de précarité alarmante chez des locataires. Elle peut orienter vers des aides et organismes spécifiques. Elle s'occupe également des demandes d'aménagement de logement ou vient en appui du gestionnaire d'immeubles en cas de troubles importants de voisinage. Si vous rencontrez des difficultés particulières, vous pouvez directement le contacter, ses coordonnées sont également notées dans le tableau d'affichage de votre résidence.

Un arbre à fées au cœur d'un nouveau jardin partagé



LES BELLES
IDÉES D'À CÔTÉ

Dans la résidence Chutes Lavie, à Marseille, un jardin partagé de 200 m² a été créé pour offrir aux 167 locataires de la résidence un espace vert propice à la convivialité et à l'évasion.

Soutenu par ICF Habitat dans le cadre de l'appel à projets 2021, le projet de jardin partagé de Sandrine et Malika a rapidement trouvé son public. « Il n'y a pas d'aire de jeux ni d'espace pour se retrouver dans notre résidence, c'est ce qu'il nous manquait », raconte la co-créatrice de l'association des locataires avec Malika.



Un espace pédagogique pour cultiver légumes et lien social

Les premières fraises sont récoltées et les tomates sont en train de pousser : le jardin partagé de la résidence Chutes Lavie est désormais opérationnel, pour le plus grand bonheur de ses familles et des élèves de l'école maternelle, qui s'y rendent chaque jour pour cultiver leurs carrés de plantation. Les odeurs des aromates, le goût des fruits, la couleur des légumes ou les mains dans la terre à planter des fleurs : le côté pédagogique du jardin fait partie intégrante du projet.

« Il y a une cinquantaine d'enfants dans la résidence. Désormais, en fin d'après-midi après l'école ou pendant les vacances scolaires, les enfants viennent au potager voir ce qu'il s'y passe et participer à son entretien, ils ne traînent plus à droite à gauche », témoigne Sandrine Fathi. Au cœur du jardin, un magnifique trône a également été aménagé avec fenêtres et porte miniatures à la manière d'un arbre à fées, afin de développer l'imaginaire des enfants.

Intergénérationnel et interculturel

Maisonnets à oiseaux et à insectes, cabane de rangement, composteur ou bacs à plantation : tout l'aménagement du jardin partagé est issu de récupération et du travail de bénévoles. Des bacs de plantation en hauteur ont également été installés pour les personnes âgées ou en difficultés de mobilité.



« Au-delà d'être un projet intergénérationnel puisque le plus jeune jardinier a 1 an et notre doyenne en a 93, c'est un espace où, peu importe ses origines ou sa religion, tous les locataires peuvent se retrouver pour discuter », se réjouit la porteuse de ce beau projet.

Sandrine, co-créatrice de l'association des locataires

Vous aussi, devenez acteur de votre résidence !

L'édition 2022 de l'appel à projets est lancée ! Vous avez un projet pour votre résidence : ateliers d'art plastique, soutien scolaire, animations, événements sportifs ou musicaux, fêtes de quartier, tournois de sport, cours de cuisine, jardins partagés... ?

N'hésitez plus, osez, proposez et devenez acteur de votre résidence ! Déposez toutes vos idées directement en ligne sur la plateforme <https://initiatives.icfhabitat.fr>, vous avez jusqu'au 25 septembre !

Pour plus d'informations, écrivez-nous à devenonsacteurs@icfhabitat.fr.

